

REGLEMENT INTERIEUR – INSIDE REGULATION

La gestion du Circuit Paul Armagnac est placée 365 jours par an sous la responsabilité de la Société d'Economie Mixte Paul Armagnac et sous l'autorité de l'Arrêté d'homologation du 17 mars 2019. *Paul Armagnac Circuit is all over the year under the responsibility of the company SEMPA and under the authority of the 17th of March 2019 homologation ministerial order.*

Le Circuit Paul Armagnac est une propriété privée. A ce titre nous vous demandons de vous conformer au présent Règlement Intérieur. Tout manquement entraînera une exclusion immédiate. *Paul Armagnac Circuit is a private property, for this reason you have to respect scrupulously this present regulation, trespassers will be prosecuted.*

GESTION

Park concurrent - Paddock

Heures d'ouverture : 08 H 30 à 18 H 00 Opening hours / 08.30 am to 06 pm

Circulation : Vitesse limitée à 30 Km/h - Respect des voies de circulation. *Speed Limit 30 km/h Respect Traffic ways*

Accès : Limité aux véhicules immatriculés ou répondant à la réglementation des émissions sonores des Fédérations Sportives délégataires (FIA - FFSA - FIM - FFM). *Restricted to vehicles with car licence or answering to the sportive Federation concerning harmful sound.*

Conditions : Interdit aux QUADS et aux pocket bike sans remorque. *Forbidden to quads and pockets bikes without trailer*
Sécurité conforme à la Réglementation Code de la route ou celle des Fédérations délégataires. *Security according to highway code or sportives federations*

Restrictions : Interdiction totale de planter quoi que ce soit dans le sol. Connexion WiFi : ticket à l'accueil, branchement direct interdit. *It is forbidden to plant something in the ground. WiFi connexion : tickets at main office direct plug-in forbidden.*

Piste et Voie des stands

Heures d'ouverture : 9h-12h/14h-18h en semaine et en week-end. Pour les compétitions : se référer aux horaires du meeting – 9.00-12.00 am and 2.00 -6.00 pm during the week. See official time schedule for meetings
Limité aux véhicules homologués ou n'excédant pas la norme d'émission sonore réglementée par les Fédérations Sportives délégataires (FIA - FFSA - FIM - FFM). *Restricted to vehicles with car licence or answering to the sportive Federation concerning harmful sound.*

Interdit aux enfants de moins de 16 ans et aux animaux même tenus en laisse. *Forbidden to kids less than 16 years.*

Circulation : Dans le sens des aiguilles d'une montre. *Clockwise* / Conforme aux prescriptions sécurité édictées par les Fédérations délégataires. *According to Federations Safety regulations* / Moto : sabot obligatoire. *Mandatory Bugspoiler*

Conditions : Aucune modification spécifique ne pourra être apportée au tracé sans accord express et écrit de la direction. *Specific modification cannot be done without track Manager agreement*

Box (voir règlement intérieur spécifique) *See specific box regulation*

Des fûts de récupération des huiles usées sont à votre disposition sur le paddock. *Barrel of recovery used oil are at your disposal on the paddock.* Tout dépôt ou vidange sauvage est formellement interdit. *Any deposit or wild draining is formally forbidden.*

L'abandon de pneumatiques usagés est interdit par la loi. *The abandonment of worn tyres is forbidden by the law.*

Tout matériau apporté devra être remporté (batteries, métaux,...). *Any brought material must be taken a way.*

Interdiction de modifier ou d'intervenir sur les installations du Circuit. (ex : coffrets électriques). *Ban to modify or to intervene on the installations of the circuit (f.e. : electric plugs)*

TRANQUILLITE PUBLIQUE – PUBLIC TRANQUILLITY

Afin de préserver la tranquillité publique, des contrôles seront effectués afin que toutes les règles édictées ci-dessus soient respectées et en particulier : *To protect public tranquillity, controls will be made so that all the rules promulgated above are respected and in particular :*

Vérification des fiches d'homologation pour les véhicules compétitions. *Check of the index forms of ratification for vehicles*

Vérification des cartes grises pour les véhicules de série. *Check of car registration documents for series vehicles*

Contrôles sono métriques. *Control sound system metrics*

Surveillance du site. *Watch of the place*

Respect total des horaires d'utilisation piste et de la tranquillité nocturne. *Total respect of the schedules of track's use*

Le personnel du Circuit a toute autorité pour exclure toute personne ne respectant pas les consignes ci dessus ou dont le comportement pourrait être considéré comme dangereux ou incompatible au bon fonctionnement et à l'image du Circuit Paul Armagnac ainsi qu'au non respect des mesures de tranquillité publique. Cette mention restant applicable durant les manifestations. *Track's staff have all authority to leave out any person no respecting prent regulations and public tranquillity or considering as dangerous or hurtfull to the circuit's image.*



Société Economie Mixte Paul Armagnac

Société d'Economie Mixte au capital de 373 501 € - R.C.S. AUCH B 383 578 952 - N° SIREN : 383 578 952 00012 - CODE APE : 9311Z
CIRCUIT PAUL ARMAGNAC - BP 24 - 32110 NOGARRO (F) - Tél. 05 62 09 02 49 - Fax : 05 62 69 05 44
IBAN/BIC CA AQUITAINE - FR76 1330 6009 1501 5948 5000 017 / AGRIFRPP833

LA DIRECTION DE LA SEMPA
Février 2021

